



**Guide d'accueil
à l'école**

pour les parents et les enfants

dans le cadre de la crise sanitaire.

Le mot du directeur...

En raison du confinement imposé par les circonstances sanitaires, lors de la dernière période scolaire du 23 mars au 30 avril, grâce à l'engagement des enseignants, un enseignement à distance a pu être assuré pour la très grande majorité de nos élèves.

La réouverture des écoles doit être conciliée avec la préservation des objectifs de santé publique pour tous les élèves et pour tous les personnels.

Un **protocole sanitaire** très strict a été proposé par le Gouvernement, qui est donc le document de référence pour qu'une école puisse ouvrir et un élève assister à un cours. Ce document prévoit notamment les règles de nettoyage, d'organisation des locaux, et les comportements à adopter.

La reprise du jeudi 14 mai et du vendredi 15 mai, préentrée des personnels enseignants, a permis de définir un **plan local de reprise** et d'organiser un temps d'échange sur la période écoulée et les enjeux de cette fin d'année, selon les niveaux.

L'accueil des élèves, de façon progressive, est prévu selon les conditions arrêtées dans le plan local de reprise.

Cependant, **les écoles étant fermées par décision municipale, aucun accueil d'élève n'est possible dans notre école, pour le moment.**

L'équipe pédagogique est donc de nouveau mobilisée, dès le 18 mai, pour assurer un enseignement à distance comme lors de la période précédente. Les modalités seront communiquées aux parents par l'enseignant de leur enfant.

L'académie de la Réunion continue d'échanger avec chaque collectivité pour permettre cette reprise progressive. De notre côté, nous continuons à nous organiser pour anticiper de nouvelles directives concernant la réouverture des écoles.

Dans cette perspective, je vous adresse donc ce **guide d'accueil** afin que chacun puisse prendre connaissance du fonctionnement et des nouvelles règles à respecter pour se protéger et protéger les autres. Je sais compter sur vous pour le lire attentivement et le partager avec votre enfant avant le retour à l'école.

Je suis évidemment conscient des questionnements et des difficultés qu'implique cette situation inédite, dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons.
Restant à votre disposition.

Ensemble, nous réussirons !

Le directeur
Jean-Luc Lallemand

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée
et en présence d'élèves pour les personnels**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement.

En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière. Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel.

La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

SI JE SUIS MALADE, JE RESTE À LA MAISON



Si j'ai de la fièvre le matin, je reste chez moi.



Si je ne me sens pas bien en classe, je préviens mon professeur.

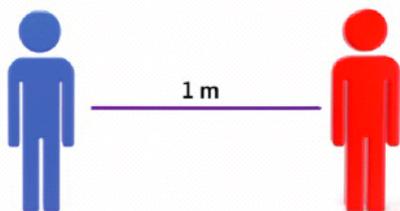


J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.



Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.

>>> Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

Pour respecter ce principe, un **plan de circulation** est mis en place : chacun s'engage à respecter le sens de circulation signalé par des affiches et/ou marquage au sol.



**Je respecte le sens
de circulation indiqué.**

>>> L'application des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.



2

Tousse et éternue dans le pli de ton coude et loin de tes amis.

3

Utilise des mouchoirs en papier et jette-les à la poubelle.



4

Salue tes amis de loin.



5

1 mètre

Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.



6

Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).



>>> Le port du masque

Le port du masque pour le personnel est obligatoire en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti.

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



-  Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré
-  Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières
-  Couvrir le nez et la bouche
-  Une fois posé, ne plus le toucher
-  /  Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières



GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE



Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.



Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.



Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.



Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.



Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Chaque école, avec l'appui de la commune, l'organise selon les principes développés ci-dessus.

Les écoles qui n'auraient pas fait l'objet de ces mesures de préparation avant la date de reprise ne peuvent pas accueillir les personnels et les élèves.

>>> Accueil des élèves à l'école – échéancier.

1

Semaine du 18 au 24 mai 2020

Par décision municipale, les écoles de la ville de Saint-Pierre sont fermées.
Aucun accueil d'élève n'est possible à notre école.

3 écoles - PARNY, CAMUS, CESAIRE – seront ouvertes pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Le personnel enseignant est mobilisé pour la mise en œuvre d'un **enseignement à distance** pour tous les élèves de notre école.

2

Semaine du 25 au 31 mai 2020

Si École fermée : poursuite de l'enseignement à distance pour tous les élèves de l'école.

Si École ouverte :

accueil des élèves volontaires des niveaux prioritaires (GS, CP, CM2 et élèves prioritaires) dans le cadre du protocole d'accueil des élèves défini dans le plan local de reprise (**dispositif A**).

3

À partir du 01 juin 2020

Si École fermée : poursuite de l'enseignement à distance pour tous les élèves de l'école.

Si École ouverte :

accueil des élèves volontaires des niveaux prioritaires (GS, CP, CM2 et élèves prioritaires) dans le cadre du protocole d'accueil des élèves défini dans le plan local de reprise (**dispositif A**).

ou

accueil des élèves volontaires de tous niveaux dans le cadre du protocole d'accueil des élèves défini dans le plan local de reprise (**dispositif B**).



Accueil des élèves à l'école – modalités.



Dispositif A

Niveaux prioritaires (GS – CP – CM2) + élèves prioritaires

- **51 élèves** volontaires concernés – sondage réalisé auprès des parents et qui sera actualisé.
- **6 enseignants** mobilisés en présentiel.
- **6 groupes**
 - 2 groupes de GS
 - 2 groupes de CP
 - 1 groupe de CM2
 - 1 groupe multi-niveau composé notamment des élèves prioritaires.
- Horaires d'accueil et de sortie échelonnée – tous les 10 minutes – 2 groupes par tranche horaire.
 - **GS**
accueil 7h50 – sortie 15h40
récréation 9h30
 - **CP** – accueil 8h – sortie 15h50
récréations 9h30 (matin)
14h15 (après-midi)
 - **CM2 + Multi-niveau** – accueil 8h10 – sortie – 16h
récréations 9h45 (matin)
14h30 (après-midi)
- Accueil continu – lundi, mardi, jeudi, vendredi

Ce dispositif est mis en place dans la semaine du 25 au 31 mai 2020 si l'école est ouverte.

Les familles concernées seront informées par l'enseignant de leur enfant dès que l'information de la réouverture de l'école sera connue.

Un point d'étape sera fait le **vendredi 23** mai 2020.



Dispositif B

Tous niveaux

- Toutes les classes de l'école sont concernées.
 - L'effectif de chaque classe est divisé pour constituer 2 groupes.
 - **14 classes – 28 groupes**
 - Horaires d'accueil et de sortie échelonnée – tous les 5 minutes – 2 groupes par tranche horaire.
 - Accueil de **7h50 à 8h20**.
 - Sortie de **15h30 à 16h00**.
 - Récréations échelonnées.
-
- Accueil discontinu
 - 2 jours consécutifs sur 4 : **lundi et mardi / jeudi et vendredi**

Ce dispositif est mis en place à partir du 02 juin 2020 si l'école est ouverte.

Les familles concernées seront informées par l'enseignant de leur enfant dès que l'information de la réouverture de l'école sera connue.

Un point d'étape sera fait le **vendredi 29 mai 2020**.



Pour les élèves dont les parents auront choisi de poursuivre la classe à la maison, l'enseignement à distance continuera.

»»» Respectez les consignes . . .

- ✓ Pensez à préparer votre enfant à la reprise s'il doit revenir à l'école en insistant sur les consignes à respecter.
- ✓ Rappelez-lui régulièrement les gestes barrière.
- ✓ Prenez sa température chaque matin. Ne l'emmenez pas à l'école en cas de symptômes et prévenez le directeur.
- ✓ Respectez les horaires d'accueil et de sortie – les retards ne seront pas acceptés.
- ✓ Évacuez rapidement les abords de l'école après avoir déposer ou récupérer votre enfant.
- ✓ Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte scolaire, sans autorisation préalable de la direction de l'école.

école primaire Henri Lapierre

2 chemin Antoine Picard - Montvert les Bas

97410 Saint-Pierre



0262 31 00 80 |



ce.9740334v@ac-reunion.fr